



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 5 : de signer les conventions de mise à disposition du personnel de la CDCHS)

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge décide de signer une convention de mise à disposition d'agents, pour l'année 2025, dans le cadre de travaux de nettoyage en espace vert et en rivière avec les syndicats et communes suivants :

Espaces Verts Nord :

Allas Champagne
Jonzac

Espaces Verts Sud :

Chepniers

Rivières :

Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne et ses Affluents (SYMBAS)

Fait à Jonzac,

Le

13 JAN. 2025

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex